LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE – HOPITAUX DE PARIS AP-HP

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 juin 2014
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

DECIDENT

Article 1 : Il est créé, pour une durée de 4 ans, une Unité Mixte de Service intitulée :
« Unité de service de l'Institut André Lwoff ».

Article 2 : Cette Unité est référencée pour l'Inserm : US 033.

Article 3 : L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Hôpital Paul Brousse
Bâtiment Lavoisier – secteur jaune – RDC
12, avenue Paul Vaillant Couturier
94800 VILLEJUIF

Article 4 : L'Unité est administrativement rattachée, pour l'Inserm, à la délégation régionale de Paris XI.

Article 5 : Monsieur François LE NAOUR est nommé directeur de l'Unité pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Article 6 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2015.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
I.N.S.E.R.M.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE – HOPITAUX DE PARIS AP-HP

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56